



# Maître Séverine AUTENZIO

## PIECES ET DOCUMENTS A REMETTRE POUR UNE VENTE OU UN ACHAT IMMOBILIER

### POUR L'ACQUEREUR

- Etat civil : copie du livret de famille ou pièce(s) d'identité
- Profession/Adresse/téléphones(s)/Portable/E-mail
- Copie du contrat de mariage/PACS
- Mode de financement (Prêt : oui/non)
  - . Montant
  - . taux
  - . durée
- Virement de 450 € sur le compte de l'Etude à titre de provision sur frais au minimum 48h avant le RDV si le compromis de vente se signe en agence, 575 € si la promesse de vente est régularisée en l'Etude.
- Virement de l'indemnité d'immobilisation fixée à 10% ou 5% du prix de vente au plus tard dans les 8 jours de la signature.
- Proportion d'acquisition pour les couples mariés sous régime séparatif ou PACS ou concubins.
- RIB (compte joint des époux mariés en communauté – de chaque acquéreur pour les concubins, pacsés ou époux séparés de biens).

Si l'ACQUEREUR est une personne morale :

- Kbis
- Statuts
- Délibération des associés autorisant l'acquisition

### POUR LE VENDEUR

#### **Dans tous les cas :**

- Etat civil : copie du livret de famille ou pièce(s) d'identité
- Profession/Adresse/téléphones/Portable/E-mail
- Titre et ancien(s) titre(s) de propriété
- Diagnostics (se reporter au tableau ci-dessous)
- Centre des impôts dont dépend le bien, dernier avis de taxe foncière
- Si du mobilier est laissé dans les biens vendus (par exemple cuisine équipée), faire une liste détaillée des meubles et de leur valeur.
- RIB (compte joint des époux mariés en communauté – de chaque vendeur pour les concubins, pacsés ou époux séparés de biens).

**Si le VENDEUR est une personne morale :**

- Kbis
- Statuts
- Délibération des associés autorisant la vente

#### **Selon les cas :**

- Copropriétés/Lotissement :
  - Le règlement de copropriété et l'ensemble des modificatifs (souvent disponibles sur le site internet du syndic) ou cahier des charges
  - La copie du plan des lots (tels qu'annexés au règlement de copropriété initiale)
  - Les trois derniers appels de charges pour les copropriétés
  - Les trois derniers procès-verbaux d'assemblée générale

36, Rue Etienne Dolet - 94230 CACHAN

Tél. 01 58 07 00 45 - Fax : 01 58 07 00 46

E.mail : [etude.autenzio@paris.notaires.fr](mailto:etude.autenzio@paris.notaires.fr)

Membre d'une association agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté.

- Diagnostics de superficie dit « Loi Carrez »
  - Diagnostic assainissement (sauf exception, à vérifier auprès du diagnostiqueur),
  - Diagnostics amiante parties communes (si le bien est construit depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1997) et diagnostic plomb parties communes (si le bien est construit depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1949). Ces documents sont souvent disponibles sur le site du syndic
  - Autres diagnostics selon le tableau ci-dessous
  - Congé donné par le vendeur ou le locataire, si le bien était précédemment loué
  - Copie du bail si le bien est vendu loué ou était précédemment loué
- Pavillons :
    - Permis de construire, déclaration d'achèvement des travaux et certificat de conformité (si construction ou travaux réalisés par vos soins, ou si construction de moins de 10 ans)
    - Diagnostic assainissement
    - Si vous avez effectué des travaux, me préciser la nature des travaux effectués
    - Copie de l'assurance dommage-ouvrage si le bien a été construit ou agrandi depuis moins de 10 ans et attestation d'assurance responsabilité décennale
    - Diagnostics selon le tableau ci-dessous
    - Congé donné par le vendeur ou le locataire, si le bien était précédemment loué
    - Copie du bail si le bien est vendu loué ou était précédemment loué
  - Locaux professionnels / commerciaux :
    - Se reporter aux documents ci-dessus visés, selon qu'il s'agit d'une maison ou d'une copropriété
    - Déclaration de changement d'usage le cas échéant
    - S'il s'agit d'un bien à usage commercial, joindre le justificatif de la commercialité au moyen de tous les baux actuels et anciens en votre possession
    - Les diagnostics ci-après à l'exception du diagnostic gaz, plomb et électricité
    - Copie du bail
  - Tableau récapitulatif des diagnostics :

OBJET	BIEN CONCERNE	ELEMENTS A CONTROLER	VALIDITE
Assainissement	Copropriété ou maison (vérifier auprès du diagnostiqueur si diagnostic obligatoire en fonction du département dans lequel est situé le bien)	Raccordement au tout à l'égoût et conformité des branchements	Variable
Plomb	Immeuble d'habitation (permis de construire antérieur au 1er Janvier 1949)	Peintures	Illimitée ou 1 an si constat positif
Amiante	Immeuble (permis de construire antérieur au 1er Juillet 1997)	Murs, cloisons, planchers, faux-plafonds, canalisations etc	Illimitée (sauf respect, le cas échéant, des dispositions de l'article L. 1334-17 du Code de la santé publique)
Termites	Immeuble situé dans une zone délimitée par le conseil municipal	Immeuble bâti et non bâtis	6 mois
Gaz	Immeuble d'habitation ayant une installation de plus de 15 ans	Tuyauteries fixes et raccords	3 ans
Etat des servitudes « risques » et d'information sur les sols	Immeuble situé dans une zone couverte par un plan de prévention des risques	Immeuble bâti ou non	6 mois

OBJET	BIEN CONCERNE	ELEMENTS A CONTROLER	VALIDITE
Assainissement	Copropriété ou maison (vérifier auprès du diagnostiqueur si diagnostic obligatoire en fonction du département dans lequel est situé le bien)	Raccordement au tout à l'égoût et conformité des branchements	Variable
Performance énergétique	Immeuble équipé d'une installation de chauffage, refroidissement et ventilation	Bâtiment ou partie de bâtiment et un descriptif de ses équipements de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire, de refroidissement, de ventilation	10 ans
Electricité	Immeuble d'habitation ayant une installation de plus de 15 ans	De l'appareil général de commande de l'installation électrique jusqu'aux bornes d'alimentation et prises de courant	3 ans
Mérules	Immeuble bâti situé dans une zone de présence d'un risque de mэрule définie par arrêté préfectoral	Immeuble bâti	6 mois

## Relevé d'Identité Bancaire

### Relevé d'Identité Bancaire

DDFIP VAL DE MARNE  
1 PL GEN PIERRE BILLOTTE  
94040 CRETEIL CEDEX

Cadre réservé au destinataire du relevé

SEVERINE AUTENZIO EI

COMPTE DCN

36 RUE ETIENNE DOLET

94230 CACHAN

**Domiciliation : SIEGE SOCIAL**

**Code Banque Code Guichet N° de compte Clé RIB**

**40031 00940 0000454439E 84**

Identifiant Norme Internationale Bancaire (IBAN)

**FR2740031009400000454439E84**

Identifiant International de la banque (BIC)

**CDCGFRPPXXX**

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc...). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et évite des réclamations pour erreur ou retard d'imputation.